

République Française



Département de la Charente

Séance du Jeudi 10 Avril 2025

Délibération n°20250410_10

Nombre de conseillers communautaires :

En exercice : **70**

Présents : 40

Suppléants : 2

Pouvoirs : 10

= VOTANTS : 52

- dont « pour » : 52

- dont « contre » : 0

- dont « abstention » : 0

Objet : CULTURE : demande de financement auprès du Département dans le cadre de l'organisation de l'édition 2025 du festival Cœur en scène

Le jeudi 10 Avril 2025, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Charente, convoqué le 27/03/2025, s'est réuni sous la présidence de Christian CROIZARD à la Salle Socioculturelle de PUYRÉAUX.

Présents : COMBAUD Alain – GIRAUD-BERNARD Éric – CHAMPALOUX Didier – LIOT Gérard – BOIZUMAULT Sylvie – LIZOT Jackie - AGUESSEAU Norbert – BORNE Bernard – MAINGUET Martine – BLANCHON Alain COYAUD Pierrick – KAUD Pascal – ROULAUD Jean-Jacques - TEXIER Didier – GAGNAIRE Marie-Claire CHAUSSEPIED Pierre - LAMAZIERE Véronique – PAPILLAUD Sonia – CROIZARD Christian BOIREAUD Philippe LEMAIRE Marie-Claude – HENTRY Jimmy - MUGNIER Pierre-Hermann - BERTRAND Didier-PINGANAUD Paul TURLOT Françoise - CLAVAUD Gérard - MARCELIN Céline - CHARRIAUD Sébastien – FAURE Sigrid DANEDE Laurent - VERGNAUD David – BOUCHET Éric - LACROIX Aurélie - ETIENNE Murielle - SOURY Christine PINTUREAU Romain - MAGNANT Jocelyne – SEVRIT Raymond – JÉRÔME Géraldine.

Suppléants remplaçant un titulaire :

1-BELLAUD Maryline suppléante de GUYON Jean-Guy

2-DUPUY Marie-Christine suppléante de GOYAUD Philippe

Pouvoirs :

1-COMBAUD Renaud pouvoir à BERTRAND Didier

2-PERCHE Marie-Annick pouvoir à SOURY Christine

3-LASBUGUES Elisabeth pouvoir à DANEDE Laurent

4-CHABAUTY James pouvoir à ROULAUD Jean-Jacques

5-CRINE Jean-Jacques pouvoir à CROIZARD Christian

6-TYSSANDIER Maguy pouvoir à LAMAZIERE Véronique

7-THURU Marie-Danièle pouvoir à LEMAIRE Marie-Claude

8-LAVERGNE Didier pouvoir à BOIZUMAULT Sylvie

9-SEMON Laura pouvoir à PINGANAUD Paul

10-MICHONNEAU Patrick pouvoir à COMBAUD Alain

Absents/excusés : FOURÉ Brigitte – GEOFFRION Olivier - CAILLAUD Nadia - BOUYSSSET Céline – FLAUD Yves - DE LUSTRAC Jean-Marc - POTEL Maryse - CAMY Bruno - ROUMAGNE Magalie - MAHÉ Jacques - CECCHIN Catherine PERRON Michelle – DURAND Jean-Louis - PINEAU Francine – JEUNE Karine - BOURABIER Jacques – CHAVOUET DOS-SANTOS Manuella. Départ de TEILLET Anne.

Secrétaire de séance : BOUCHET Éric.

Objet : CULTURE : demande de financement auprès du Département dans le cadre de l'organisation de l'édition 2025 du festival Cœur en scène

Dans le cadre de sa politique culturelle, Monsieur le Vice-Président en charge du patrimoine, de la culture et de la communication rappelle que la Communauté de communes organisera pour la 4^{ème} année consécutive le Festival Cœur en scène, un festival itinérant, gratuit et s'adressant à tous les publics.

Afin de développer la programmation, il est proposé d'augmenter le budget dédié à ce festival qui recueille un franc succès auprès d'un public local.

Le festival se déroulera cette année du 26 au 29 juin :

- Jeudi 26 juin : Espace naturel de Puymerville à AUSSAC-VADALLE
- Vendredi 27 juin : Château de Lucheville à BARBEZIERES
- Samedi 28 juin : Chevet de l'église de MOUTON
- Dimanche 29 juin : Parc du logis de Saint-Amant-de-Bonnieu à VAL DE BONNIEURE

Le budget prévisionnel pour 2025 s'établit comme suit :

Dépenses		Recettes	
Cachets artistes	5 150,00 €	Département Charente	2 470,00 €
Frais techniques	1 200,00 €	Mécénat	3 000,00 €
SACEM	340,00 €		
Achats divers	150,00 €		
Catering	80,00 €		
Communication	832,00 €	Autofinancement	3 282,00 €
TOTAL	7 752,00 €		7 752,00 €

Monsieur le Vice-Président propose de solliciter un financement auprès du Département de la Charente, conformément au plan de financement prévisionnel précité.

Il propose en outre de faire appel au mécénat et de solliciter l'entreprise MESEA et GARANDEAU conformément au plan de financement prévisionnel précité.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, décide, à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** le budget prévisionnel de la 4^{ème} édition du festival Cœur en scène ;
- **D'INSCRIRE** les crédits au budget primitif 2025 ;
- **DE SOLLICITER** le financement précité auprès du Département de la Charente au titre des aides à la diffusion culturelle en milieu rural ;
- **DE SOLLICITER** un financement au titre du mécénat auprès de MESEA et GARANDEAU ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président ou son représentant, à signer tout document en découlant.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.
Pour extrait conforme,

Le Président,
Christian CROIZARD

